

Description

La subvention d'appui au baccalauréat pour le stage II a pour but d'encourager les étudiantes et les étudiants qui désirent faire leur stage à l'extérieur du Canada dans le domaine du travail de groupe en service social ou d'autres modalités de travail de groupe en organisation communautaire (voir « Buts » du Fonds Simone-Paré). La subvention doit servir à rembourser les frais encourus pour le stage (déplacement, hébergement, etc.).

Montant de la bourse

Un montant de 10 000 \$ sera réparti entre les candidats pour un maximum de 2 500\$ par candidat.

Le comité directeur du Fonds se réserve le droit de fixer le nombre de bourses et le montant des bourses en fonction des ressources dont il dispose et des demandes présentées.

Date limite de réception des candidatures

1^{er} octobre 2018

Conditions d'admissibilité

- Être inscrit au programme de baccalauréat en travail social de l'Université Laval;
- Être inscrit au stage et séminaire d'intégration II (SVS-3500) au moment du stage;
- Faire son stage à l'extérieur du Québec ou au Nunavik;
- Réaliser un stage dans le domaine du travail de groupe en service social ou d'autres modalités de travail de groupe en organisation communautaire.

Critères d'évaluation

- La qualité du dossier académique;
- La qualité et la pertinence du stage dans le domaine du travail de groupe en service social ou d'autres modalités de travail de groupe en organisation communautaire.

Directives pour soumettre votre candidature

Votre dossier **doit inclure** :

- Le formulaire de candidature « Subvention d'appui au baccalauréat - Stage II » version FTSC-S-2018-01;
- Une copie de votre dernier relevé de notes;
- Une attestation par l'organisme de stage ou le comité des ententes internationales que le stage sera réalisé à l'extérieur du Québec ou au Nunavik et comprend un volet de travail social de groupe ou autre modalité de travail de groupe en organisation communautaire.

Toute demande qui ne respecte pas les consignes énoncées sera rejetée par le comité scientifique

Votre candidature **doit être expédiée** à :

1. Le **dossier complet** doit être transmis par courriel au tsc@tsc.ulaval.ca, ou déposé (en une seule copie) au secrétariat de l'École de service social au plus tard le 1^{er} octobre 2018.
2. La lettre d'appui originale et le(s) relevé(s) de notes doivent être déposés en format papier au secrétariat de l'École de service social au plus tard le 1^{er} octobre 2018.